

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

En ce début d'année 2023, l'activité est équilibrée ou en surcharge de travail pour 63% des entreprises artisanales du bâtiment d'Ile-de-France.

Plus d'un tiers des entreprises sont désormais en sous-charge de travail (une situation qui concerne de façon plus importante les entreprises sans salarié).

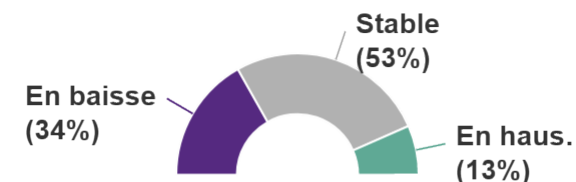
Le volume d'affaires poursuit donc la décrue amorcée depuis 2022 : 45% des entreprises ont un volume d'affaires en baisse.

Cela étant dit, le carnet de commandes médian est stable autour de 3 mois.

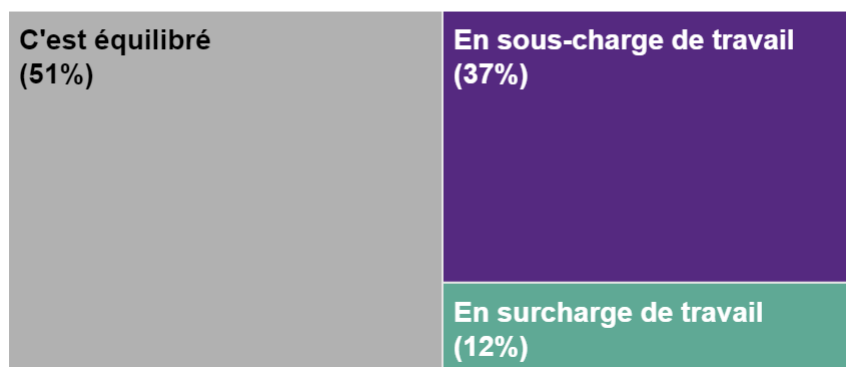
Depuis les trois derniers mois (janvier-février-mars), votre activité vous paraît-elle ?



Comment se profile votre activité pour les trois prochains mois ?



Compte-tenu de vos moyens humains et matériels, dans quelle situation êtes vous actuellement par rapport à votre capacité de production ?



Durée du carnet de commandes
(médiane, en mois)

3,0

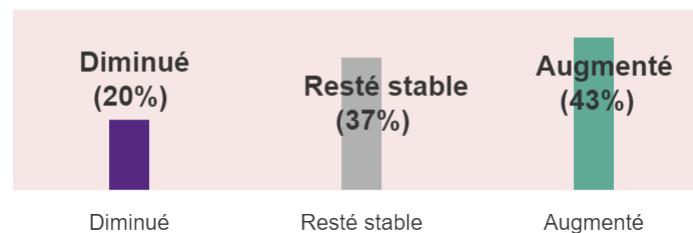
SITUATION FINANCIERE

L'impact du contexte inflationniste sur le niveau de prix des entreprises reste élevé : durant le 1er trimestre 2023, 43% des entreprises ont fait évoluer à la hausse leur niveau de prix pour les marchés privés, 33% pour les marchés publics.

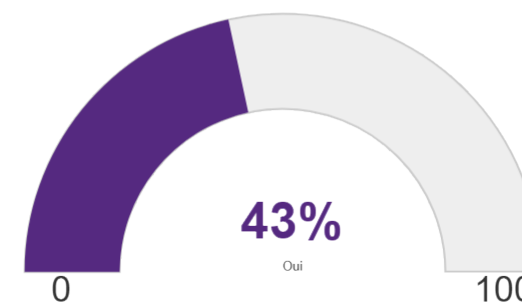
Les délais de paiement sont stables.

La part des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie se maintient à 43% (principalement des entreprises en sous-charge d'activité).

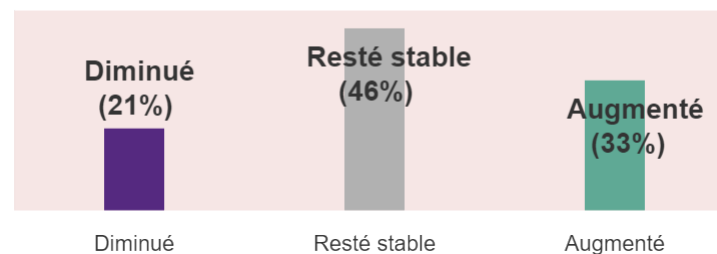
Comment a évolué votre niveau de prix ? Pour les marchés privés



Rencontrez-vous actuellement des difficultés de trésorerie ?



Pour les marchés publics



Concernant le délai de paiement de vos clients, comment évolue-t-il actuellement ?

Il est stable
60%

EVOLUTION DE L'EMPLOI

La structure d'emploi des entreprises se stabilise : aucun mouvement n'a eu lieu dans 80% des entreprises, au lieu de 74% le trimestre précédent. La part d'entreprises ayant embauché (14% dont 10% d'embauches nettes) est bien en dessous des prévisions du 3^e trimestre (22%).

La part des emplois urgents non pourvus baisse également : 13% au lieu de 21% au cours du second semestre 2022.

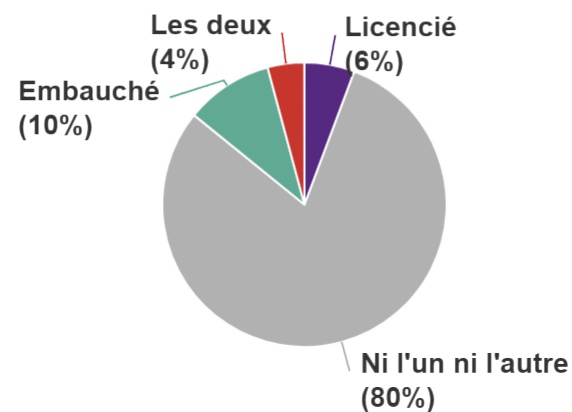
Pour les trois prochains mois, la stabilité est également à l'ordre du jour : 16% des entreprises prévoient une embauche nette.

Avez vous actuellement des besoins urgents de recrutement non pourvus ?

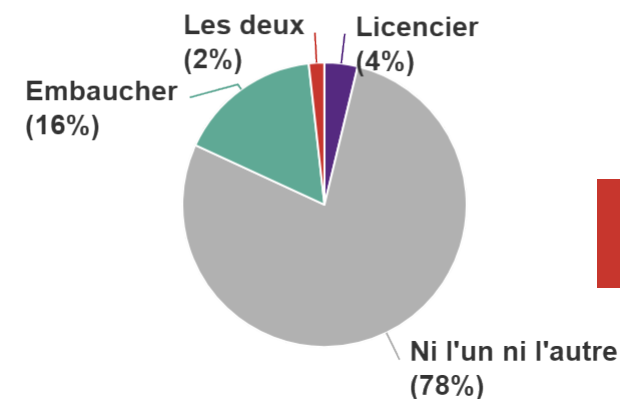
13%

Oui

Depuis les 3 derniers mois,
avez-vous ?



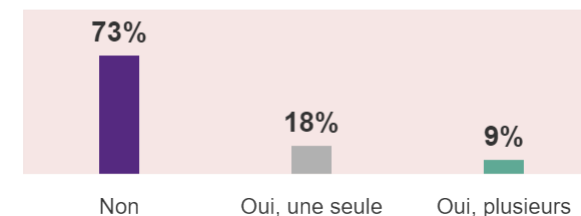
Dans les 3 prochains mois,
envisagez-vous de :



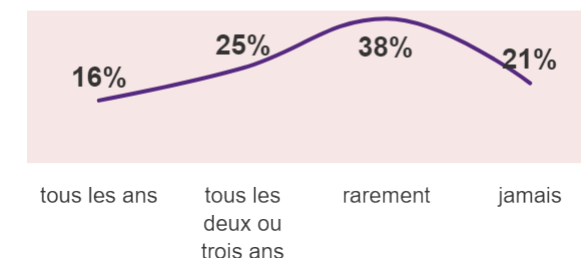
PRATIQUES DE FORMATION

- 27% des artisans se sont formés en 2022 (dont 9% plusieurs fois).
- Globalement, 41% se forment régulièrement (tous les ans ou tous les deux ou trois ans). 21% des chefs d'entreprises ne se forment jamais.
- La majorité des formations suivies portent les certifications ou sur les techniques professionnelles, des formations majoritairement suivies par les entreprises de moins de 10 salariés, de même que les formations aux techniques bureautiques et en gestion/management. Les formations en développement commercial sont suivies par les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés.

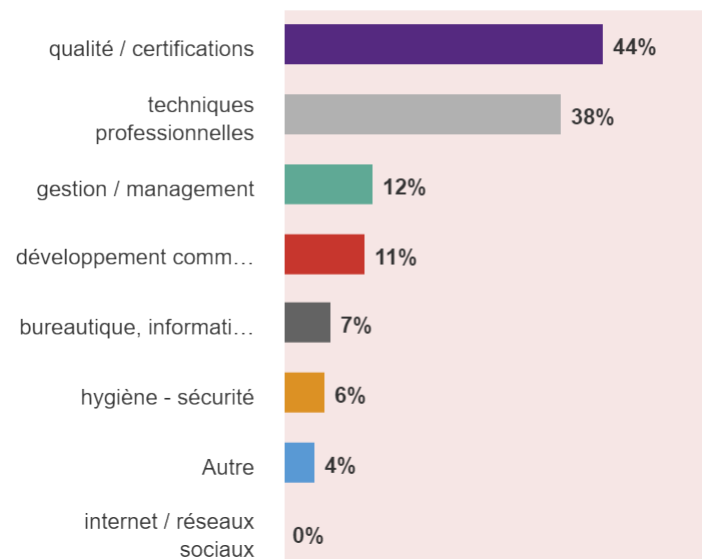
En tant que chef d'entreprise, avez-vous suivi au moins une formation en 2022 ?



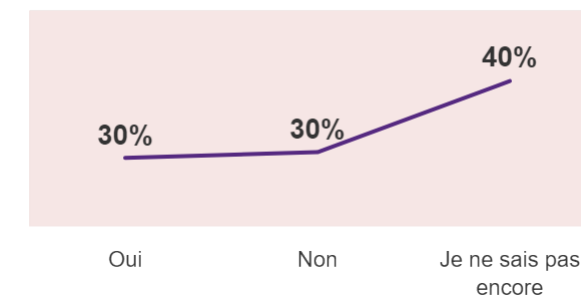
Globalement, à quelle fréquence vous formez-vous ?



Thème des formations suivies en 2022



Prévoyez-vous de vous former en 2023 ?

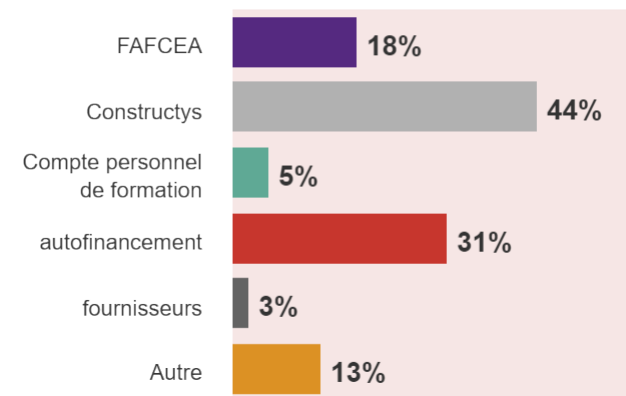


OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT en Ile-de-France

PRATIQUES DE FORMATION

- Les modalités de financement de la formation dépendent du régime des bénéficiaires (non salarié : FAFCEA ; salarié : CONSTRUCTYS).
- Au total, 70% ne connaissent pas bien les modalités d'intervention du FAFCEA.
- Concernant CONSTRUCTYS, 58% des artisans connaissent bien ses modalités d'intervention (68% des entreprises avec salariés).
- A noter : en 2022, le compte personnel de formation a été utilisé par 5% des artisans du bâtiment en Ile-de-France.

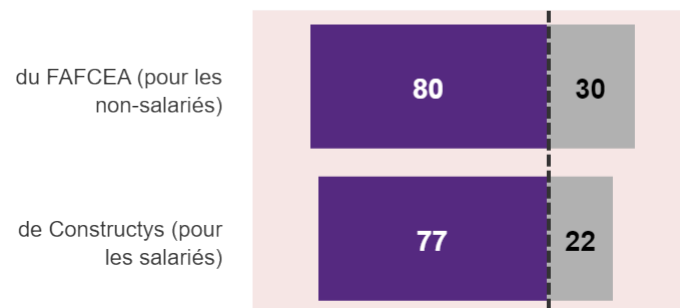
Modalités de financement des formations des artisans



Connaissez-vous bien les modalités de financement des formations ?

ENTREPRISES SANS SALARIE

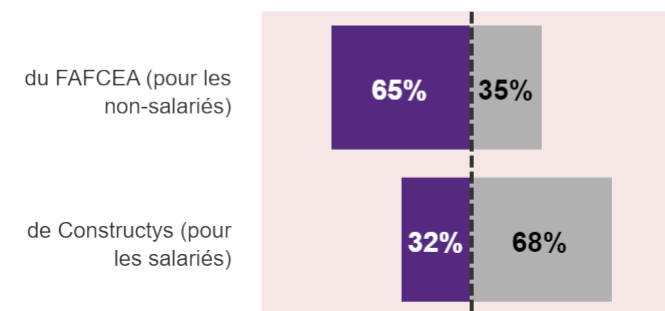
● Non ● Oui



Connaissez-vous bien les modalités de financement des formations ?

ENTREPRISES AVEC SALARIE(S)

● Non ● Oui



PRATIQUES DE FORMATION

- En 2022, des actions de formation des salariés ont été menées dans près de 44% des entreprises.
- Dans plus de la moitié des cas, ces formations portent sur les techniques professionnelles, et dans 28% sur les certifications.
- Les artisans qui se forment régulièrement sont aussi ceux qui envoient le plus souvent leurs salariés en formation : 85% des salariés dont le dirigeant se forme tous les ans ont suivi une formation en 2022.

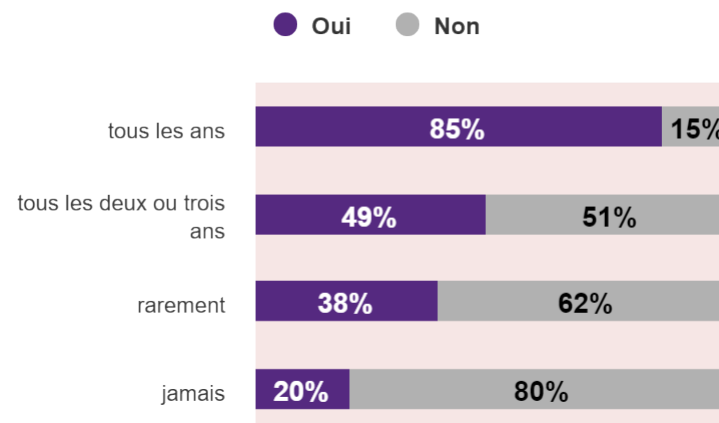
Certains de vos salariés (hors apprentis et stagiaires) ont-ils suivi une formation en 2022 ?

(Uniquement entreprises avec salariés)

44%

Oui

Formations suivies par les salariés en 2022 en fonction de la fréquence de formation des dirigeants



Si oui, sur quoi portait la formation ?

